

---

## 35 - Ille-et-Vilaine

---

### TOURISME

# Randonnées pédestres ou cyclistes, "à la carte" dès cet été à Langon

Randonnées pédestres, équitations, canoë-kayak... l'été 1975 ne sera pas comme les autres à Langon ! Voici que pour rendre plus agréable encore un séjour dans cette charmante cité, une organisation est mise en place par tous ceux qui ont perçu ses atouts.

Lorsque l'on évoque des vacances estivales, la plupart des Français pensent au bord de la mer qu'ils vont choisir. Ils n'imaginent pas que puissent exister d'autres lieux où trouver repos et distraction. Eh bien, Langon existe. Et Langon, commune rurale à 20 km de Redon, et pas tellement plus de Rennes, offre beaucoup de promesses. Depuis des années déjà, son village vacances accueille des hôtes à la recherche de « calme et d'air pur », et que les landes, les chemins forestiers, les sous-bois retiennent dès qu'ils sont venus.

En faveur de l'accueil, un effort est engagé.

C'est ainsi que des distractions, appelons cela des animations, seront proposées cet été. Les promenades à pied connaissent désormais un regain d'intérêt dans le pays breton. Sur la région redonnaise, plusieurs organismes lèvent les pistes et sentiers ayant un charme certain. A Langon, donc, les amoureux de la marche pratiqueront leur discipline favorite puis qu'à partir du 14 juillet, les pensionnaires des « classes vertes » iront à la découverte des sites. Des périodes de sept jours sont fixées pour les randonnées qui ne sont d'ailleurs pas réservées exclusivement aux personnes qui séjourneront dans la résidence. Car il sera possible de se joindre à ces excursions pour une participation modique, que ceux qui ne seront pas hébergés et nourris aux « classes vertes » soient assurés du meilleur accueil à cet égard.

**Des séjours libres, sans exclusive.**

Une activité cycliste également au programme, avec des itinéraires plus longs bien entendu. Les touristes seront intéressés, par exemple, à l'archéologie gallo-romaine, très présente dans le pays, ou à la mycologie. Pour eux sont mis au point des séjours organisés du 3 au 10 août (les amateurs de séjours libres pourront se procurer la documentation sur ces étapes et voyager au gré de leur désir entre le 15 juin et le 31 août).

Enfin, des promenades sur les rivières sont préparées. Il suffira de monter en canoë, biplace et kayak. Sans doute s'agit-il là d'une activité qui requiert un certain nombre d'aptitudes. Tout le monde ne peut, à l'évidence pratiquer cette activité. Et puis, il est une condition au moins : savoir nager !

Entre Langon et Port-de-Roche, la semaine passée, quarante jeunes ont été initiés à la pratique de ce sport. Slalom, vitesse... ils ont dans les deux disciplines fait des progrès rapides. Bref, la preuve a été faite qu'au cours d'un stage l'initiation au canoë était sans difficulté majeure, il est à penser que les rives de la Chère et du Don n'auront plus de secret pour les navigateurs de l'été, lesquels auront possibilité de subir les épreuves d'un diplôme d'initiateur de canoë-kayak.

Vers la promotion d'une région

Au demeurant, les jeunes sont directement concernés par les initiatives prises en accord avec le Syndicat d'Initiative, le comité départemental du Tourisme et les Ligues Françaises pour les Auberges de Jeunesse (LFAJ). C'est tellement vrai que le cheval sera à l'honneur dans la région de Langon où quatre dates sont déjà arrêtées (2 juillet, 2 août, 4, 10 août, 11-17 août, 1-24 août). Dix stagiaires seront accueillis pour chacune des randonnées. Séjours libres là aussi. Qu'on ait fait halte aux « classes vertes » ou non, le plaisir de l'équitation ne sera pas réservé à des privilégiés.

La volonté de créer et l'imagination sont à l'origine de cette « carte touristique ».

Le retour à la nature peut donc s'opérer dans les conditions les plus attrayantes qui soient. Nous serions bien surpris que la vocation de Langon à ce tourisme vert qui est à développer, ne s'affirme pas davantage en 1975

**G. G.**